

# LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

## BILAN ANNUEL 2021

DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR (28)



Crédit photo : [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

## Table des matières

---

Résumé .....	2
Contexte .....	2
Contexte épidémiologique .....	3
Contexte entomologique .....	3
Surveillance entomologique.....	3
Signalement-surveillance passive .....	4
Réseau de pièges de l'Eure-et-Loir.....	5
Communication auprès des communes concernées .....	9
Bilan du réseau de pièges.....	9
Déclarations d'arbovirose .....	10
Enquêtes entomologiques et prospections .....	10
Diagnostics de sites sensibles.....	10
Annexe 1 : Contexte règlementaire .....	11

## Résumé

---

Le département de l'Eure et Loir ne compte, au 31/12/2021, aucune commune colonisée par le moustique tigre.

La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

Il n'y a eu aucune détection de moustique en 2021, ni sur les pièges posés et relevés, ni sur les signalements citoyens.

Aucune autre espèce de moustique exotique vecteur de maladie n'a été détectée dans le département. Aucun traitement de lutte anti vectorielle n'a été déclenché autour de nouveau foyer de colonisation.

Interventions autour des cas : 1 seul cas confirmé de dengue importé a été signalé en Centre val de Loire, dans le département de Loir-et-Cher. Aucune autre arbovirose n'a été détectée. Le département de l'Eure et Loir n'étant concerné par aucun cas, il n'y a pas eu d'enquête entomologique suite à une détection d'arbovirose. Aucun traitement adulticide n'a été nécessaire.

## Contexte

---

### Contexte épidémiologique

En 2021, en France métropolitaine, le nombre de cas importés confirmés d'arboviroses (Dengue/chikungunya/Zika) identifiés dans les 64 départements métropolitains colonisés au 1/1/2021 par le moustique tigre s'élevait à 147 (contre 841 dans les 58 départements colonisés en 2020). Ces cas ont conduit à l'émergence de deux transmissions autochtones, dans le Var et l'Hérault.

Cette baisse est liée à la baisse de la circulation de la dengue en Martinique et Guadeloupe, dans un contexte de fortes contraintes sur les voyages internationaux en raison de la covid-19.

En Centre-Val de Loire, seulement 4 cas importés avaient été déclarés en 2020 dans les départements colonisés, le seul cas identifié en 2021 concernait le département du Loiret-Cher, toujours non colonisé.

### Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser 64 départements sur les 96 métropolitains en seulement 16 ans (données début 2021). Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 64 départements colonisés, on retrouve 3 départements du Centre Val de Loire, à savoir le Cher (18), l'Indre (36), l'Indre et Loire (37). Au niveau national, trois nouveaux départements se sont ajoutés à la liste des départements colonisés en cours de saison, dont le Loiret (45). Le nombre de département colonisé en fin de saison 2021 est donc de 67 (donc 4 pour le Centre Val de Loire).

A ce jour, sur le département de l'Eure et Loir, aucune commune n'est considérée comme colonisée par *Aedes albopictus*.

Au niveau régional, 5 nouvelles communes ont été colonisées, portant la part de la population résidant dans une commune colonisée de 11 à 17 % au cours de la saison.

## Surveillance entomologique

---

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoirs pour rechercher des œufs de moustiques.

### Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu.

INOVALYS a mis en place un lien<sup>1</sup> sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2020 a été plus élevé qu'en 2019 mais plus faible qu'en 2018. L'année 2018 avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances. La communication sur les outils a été limitée en 2020 en raison de la crise du covid-19. L'outil de signalement reste peu connu.

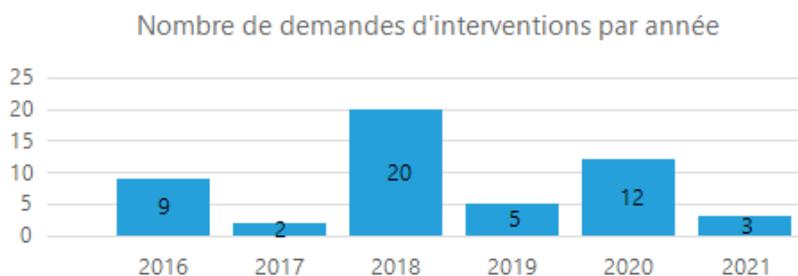
En 2021, INOVALYS Tours a reçu et traité au total 3 demandes d'interventions sur le département de l'Eure-et-Loir. Ce qui en fait le département avec le plus faible nombre de déclarations de la région. Aucune n'a révélé la présence d'un moustique tigre :

Région / département / Commune	Positif vecteur	Autres	Total
<input checked="" type="checkbox"/> Eure-et-Loir		3	3
CHARTRES		1	1
SAINT-ELIPH		1	1
VILLIERS-LE-MORHIER		1	1

---

<sup>1</sup><https://www.inovalys.fr/eau-et-environnement/autres-prestations/surveillance-du-moustique-tigre-inovalys-aux-aquets/>

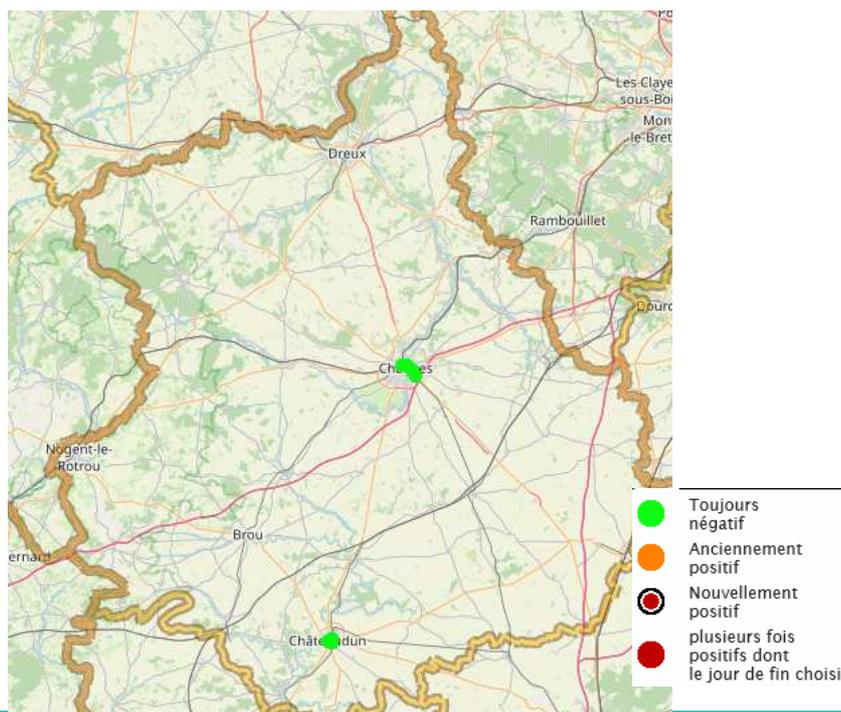
On observe une nette diminution par rapport à 2020.



Tous ces signalements ont été émis depuis le portail signalement-moustique.fr et majoritairement sur mai et juin.

## Réseau de pièges de l'Eure-et-Loir

La première année de pose en Eure-et-Loir est 2018. Un total de 8 pièges avaient été posés. 4 à Chartres (28-18-005 à 008) et 4 à Châteaudun (28-18-001 à 004). Tous les relevés étaient négatifs.





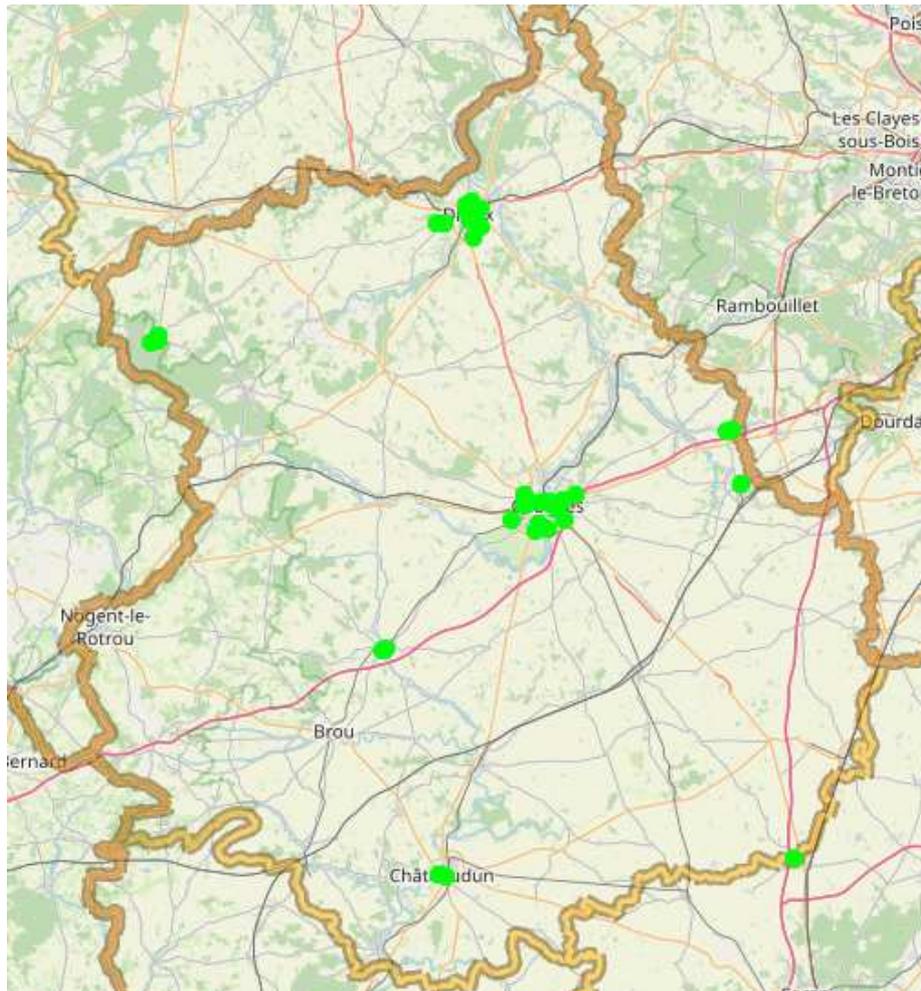
Même chose en 2019. Les huit pièges sont toujours négatifs.

En 2020, l'ARS Centre Val de Loire prend en charge le dossier moustique tigre sur le département de l'Eure-et-Loir.

Le nombre de pièges posés est porté à 37, selon la répartition ci-dessous :

<input type="checkbox"/> Eure-et-Loir		37
AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN		3
CHARTRES		6
CHATEAUDUN		3
DREUX		7
ILLIERS-COMBRAY		3
LA FERTE-VIDAME		3
LE COUDRAY		1
LUCE		2
LUISANT		2
LURAY		1
MAINVILLIERS		2
POUPRY		1
VERNOUILLET		3

Un piège est posé sur un site à risque d'importation de vecteurs (relevé bi-mensuel), sur la zone d'Artenay-Poupry. Neuf sont placés sur des sites touristiques (La Ferté Vidame, Illiers-Combray et Saint-Symphorien). Tous les autres sont placés dans les principales agglomérations du département, en ciblant les zones les plus à risque (hôpitaux, cimetières, parcs, gares, ...). Seuls trois pièges ont été repris des précédents, sur Chartres.



En 2021, le réseau est identique à celui de 2020.

Aucun piège n'a détecté de présence de moustique tigre sur la saison 2021.

La répartition des pièges est à 75% sur les agglomérations, 25% sur des sites touristiques :

Département	28
<b>Typologie du site</b>	<b>Nombre de pièges</b>
gde aglo >20k	27
site touristique	9
<b>Total général</b>	<b>36</b>

Malgré un nombre de relevés plus important (227 contre 190 en 2020), le nombre de relevés inexploitable (statuts seau perdu, polystyrène perdu, seau pas accessible et relevé non effectué) a considérablement diminué en 2021, suite à la communication plus efficace avec les mairies concernées et auprès des habitants et au fait que les seaux étaient cette année fixés au sol : 5.2 % en 2021 contre 19.5% en 2020, soit même moins que la moyenne régionale qui est de 6.2 % (moyenne nationale 6.0 %) :

Statut Piège	Nombre de r	
Relevés sans problème	188	82,8 %
Polystyrène retrouvé hors du piège	24	10,6 %
Polystyrène perdu	6	2,6 %
Seau perdu	6	2,6 %
Seau renversé et sec	2	0,9 %
Seau sec	1	0,4 %
<b>Total</b>	<b>227</b>	<b>100,0 %</b>

L'ensemble des pièges ont été récupérés lors de la dernière relève en novembre.

Pour 2022, il est prévu d'ajouter un filet sur les pièges afin de diminuer le pourcentage de polystyrènes retrouvés hors piège, quasi systématique sur certains emplacements (piège 28-20-008 à Mainvilliers par exemple)

## Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs piège pondoir ont été informés par un premier mail général de l'ARS en première quinzaine de juin puis un second mail plus précis d'Inovalys en amont de la pose des pièges. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis les fiches de positionnement exact de tous les pièges les concernant. L'information des organismes privés s'est fait en même temps que celle des communes, aucun nouveau piège n'étant implanté cette année.

## Bilan du réseau de pièges

Aucune commune n'est déclarée durablement colonisée dans l'Eure-et-Loir.

nom du piège	zone	Commune	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre		
P28-20-034	gde aglo >20k	Chartres	avenue d'Orléans, commerces	RAS		RAS		HP		HP		RAS		RAS			
P28-18-006			rue du Faubourg La Grappe	RAS		HP		RAS		RAS		RAS		RAS			
P28-18-007			rue de la Corroierie, parking près cathédrale	RAS		HP		RAS		RAS		RAS		SP		RAS	
P28-18-008			gare routière, rue Pierre Nicole	HP		PP		HP		HP		RAS		RAS		RAS	
P28-20-001			Clinique vétérinaire des Sablons derrière hippodrome	HP		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-002			Entrée Novotel av Marcel Proust (proche A11)	HP		RAS		HP		HP		RAS		RAS		RAS	
P28-20-003			Luisant	cimetierre	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS
P28-20-004				au Nord de la Rue des érables	RAS		HP		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS
P28-20-005			Lucé	Cimetierre, près de rails de triage.	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RS		RAS
P28-20-006				Rue Alphonse Daubet	RAS		RAS		SP		RAS		RAS		RAS		RAS
P28-20-007	Mainvilliers	Cimetierre, entrée massif contre l'église	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		
P28-20-008		5 rue roland Buthier haie clinique ELS/LSAM	HP		HP		HP		HP		HP		HP		PP		
P28-20-009		Coudray	Cimetierre	RAS		RAS		HP		RAS		RAS		HP		RAS	
P28-20-010	gde aglo >20k	Dreux	parking gare	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P28-20-011			Cimetierre, rue de Billy	RAS		RAS		HP		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-012			rue Prdt Wilson, accès de service du parc	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-013			N154 à l'éléphant bleu	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-014			2 rue Henri Lefebvre	RAS		RAS		RAS		RAS		SP		RAS		RAS	
P28-20-015			rue du président Wilson	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-016			Atlantic recycl aut, rue des livraindières près N12	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-017			Luray	Rue des droits de l'Homme	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS
P28-20-018			Vernouillet	Résidence Domytis, route de Crecy	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS
P28-20-019				Rue Thomas Edison	RAS		SP		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS
P28-20-020	Rue Gustave Eiffel	RAS			RAS		RAS		RAS		RS		RAS		RAS		
P28-20-021	gde aglo >20k	Chateaudun	parking Rue St Médard	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P28-20-022			promenade du Mail	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		PP		RAS	
P28-20-023			rue Charles Peguy	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-024	site touristique	La Ferté Vidame	entrée du château	RAS		HP		RAS		RAS		RAS		RAS			
P28-20-025			camping D15.1	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-026			rue de l'Hopital	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-027	site touristique	Illiers-Combray	maison place Lemoine	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS			
P28-20-028			Entrée du Pré Catelan, rue de Tansonville	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-029			impasse du Pré Catelan	RAS		HP		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
P28-20-030	site touristique	u-Bleury-Saint-Symphon	rue du château	RAS		HP		HP		RAS		RAS		RAS			
P28-20-031			cimetière, rue des Aigremont	RAS		HP		RAS		PP		RAS		RAS		RAS	
P28-20-032			parking sentier de l'Etang	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		SP		PP	
BM28-20-033			risque d'import	Poupry	vers Carrefour & Kuhne Nagel	RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	PP

Résultats des pièges relevés sur 2020

NEGATIF
POSITIF
Relevé exploitable (NEGATIF)
Relevé non exploitable

RAS	Rien à signaler
X	POSITIF (Nb d'œufs)

RS	Seau Renversé et Sec
S	Seau Sec
HP	Polystyrène Hors piège
R	Seau Renversé

SP	Seau Perdu
PP	Polystyrène Perdu
SPA	Seau Pas Accessible
NR	Non Relevé

## Déclarations d'arbovirose

---

Aucun cas déclaré d'arbovirose dans le département d'Eure-et-Loir en 2021.

## Enquêtes entomologiques et prospections

---

Aucune enquête ni prospection n'a été réalisée en 2021 en Eure-et-Loir.

## Diagnostics de sites sensibles

---

Aucun diagnostic de site sensible réalisé en 2021.

## Annexe 1 : Contexte réglementaire

---

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.